



Repères enseignant

C3

C2

C1

Historique des « COP »

Définition

1) Historique

1972 Conférence de Stockholm Suède L'environnement devient un problème international d'importance majeure.

1988 Création du GIEC (Groupement International sur le Changement Climatique). Son but est d'évaluer scientifiquement l'influence de l'homme dans le changement climatique, d'en mesurer les risques et d'envisager des stratégies d'adaptation et d'atténuation.

1992 Conférence de Rio de Janeiro Brésil aussi appelée « Sommet de la Terre ». Le concept de Développement Durable est adopté pour décrire un processus d'évolution permettant de répondre aux besoins du présent sans hypothéquer ceux du futur.

Cette conférence instaure **un cadre annuel de réunions internationales** au travers de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Chaque année, les pays qui ont signé la Convention de Rio tiennent une Conférence des Parties (**COP**)

1995 1ère COP à Berlin en Allemagne. « Nécessité d'un renforcement des engagements des pays développés ».

1996 2ème COP à Genève Suisse « Les changements climatiques représentent un danger pour l'humanité ».

1997 3ème COP à Kyoto Japon. Les objectifs fixés sont trop faibles, de nouveaux sont fixés. Notamment en ce qui concerne les Gaz à Effet de Serre (GES). Un protocole est signé, il n'entrera en vigueur qu'en 2005. 37 pays développés se sont engagés à réduire leurs émissions de 5% en moyenne.

1998 4ème COP à Buenos Aires Argentine. Un calendrier de travail est fixé pour 2000.

2004 10ème COP à Buenos Aires Argentine. Adoption de 19 décisions techniques.

2006 12ème COP à Ankara Turquie Lutte contre la désertification.

2009 15ème COP à Copenhague Danemark Aucun accord global n'a été trouvé,

2012 18ème COP à Doha Qatar l'Amendement de Doha a prolongé le Protocole de Kyoto. Il porte sur la période 2013 / 2020 et prévoit pour les pays engagés une réduction moyenne de 18% de leurs émissions par rapport à 1990.

2015 21ème COP à Paris France.

2) Définition :

La COP est une conférence annuelle où les États signataires peuvent entériner des accords sur la réduction des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, avec des objectifs communs ou différenciés. Ils évaluent également à ces occasions l'évolution de leurs engagements et de l'application de la convention-cadre. Des sessions de négociation sont réalisées en amont de ces sommets. Les COP réunissent les représentants des Parties mais aussi des acteurs non-étatiques : collectivités territoriales, ONG, scientifiques, etc.